REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES ADMINISTRATIVES

DECRET N° 94-98 DU 22 MARS 1994 /MFPRA-DGFP-DGCA-SAV

Portant promotion au titre de l'année 1990, des Professeurs de Lycée des cadres de la catégorie A, hiérarchie I, des services sociaux (Enseignement) de la République du Congo en tête: AKA Joséphine.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VISAS :

D.G.B.

D.G.C.F.

Vu la Constitution du 15 Mars 1992;
Vu la loi 021/89 du 14 Novembre 1989 portant refonte du Statut Général de la Fonction Publique;
Vu le décret 93/335 du 23 Juin 1993 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
Vu le décret 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations des Fonctionnaires;
Vu le décret 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination et à la révocation des Fonctionnaires;
Vu le décret 64/165/FP-EE du 22 Mai 1964 fixant le Statut Commun des cadres de l'Enseignement;
Vu le décret 65/170/FP-BE du 25 Juin 1965 réglementant l'avancement des Fonctionnaires;
Vu le décret 67/304/MJT-DGT du 30 Septembre 1967 modifiant le tableau hiérarchique des cadres de la catégorie A de l'Enseignement secondaire, abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et 21 du décret 64/165/FP-EE du 22 Mai 1964 fixant le Statut Commun des cadres de l'Enseignement;
Vu le décret 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret 62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des Fonctionnaires;
Vu le décret 93/318 du 24 Juin 1993 portant nomination des Membres du Gouvernement;
Vu le décret 93/342 du 19 Juillet 1993 portant organisation des intérims des Ministres;
Vu le décret 85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situations administratives des Agents de l'Etat;
Vu le décret 90/726 du 14 Novembre 1990 portant déblocage des effets financiers des avancements et des révisions des situations administratives;
Vu le décret 94-95/MFPRA-DGFP-DGCA-SAV du 22 Mars 1994 portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1990 des Professeurs de Lycée des cadres de la catégorie A, hiérarchie I, des services sociaux (Enseignement) de la République du Congo et dressant la liste des Fonctionnaires de ces mêmes cadres avançant à l'ancienneté à trois (3) ans;
Vu l'arrêté n°2067 du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde des Fonctionnaires;

DECRETE

.../...

ARTICLE ler - SONT promus à trois (3) ans au 5è échelon de leur grade, indice 1240 au titre de l'année 1990, les Professeurs de Lycée des cadres de la catégorie A, hiérarchie I, des services sociaux (Enseignement) de la République du Congo dont les noms et prénoms suivent. ACC= Néant .

- AKA Joséphine, p/c du 23 Octobre 1991, en service à Brazzaville
- BATOUMISSA Marc, p/c du 4 Décembre 1991, en service à Brazzavill
- BINISSIA François, p/c du 1 Avril 1991, en service au Niari
- BIRANGUI Née MAKANGA Elisabeth, p/c du 1 Octobre 1991, en servic à brazzaville
- DINANA Léonard, p/c du 11 Septembre 1991, en service à Brazzaville
- DIMINA Victor, p/c du 1 Mai 1991, en service à Brazzaville
- GUEKOU Alphonse, p/c du 5 Janvier 1991, en service à Ouesso
- IBARA François, p/c du 1 Octobre 1991, en service à Brazzaville
- ITOUA Alphonse, p/c du 30 Novembre 1991, en service à Mouyondzi
- MBOUALA Urbain, p/c du 19 Octobre 1991, en service à Brazzaville
- MERCELLAS Jean-Paul, p/c du 13 Octobre 1991, en service à B/ville
- MPEMBA Joachim, p/c du 4 Mai 1991, en service à Brazzaville

ARTICLE 2. - Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde pour compter des dates ci-dessus indiquées, sera enrégistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 22 Mars 1994

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO./-

Le Ministre de la Fonction Publique
et des Réformes Administratives,

Jean Prosper KOYO./-

AMPLIATIONS:

DGFP/DGCA	5
DGB	3
DGCF	2
DPAA	4
SGG/BC	5
B/Solde	2
DOSSIERS	24
INTERESSES	12